


*Le Conseil agroalimentaire
durable namurois
fête ses 20 mois d'activité !*



08 février 2023, La Bourse Namur

Programme de la soirée



- Introduction
- « L'accessibilité à une alimentation durable : Une réalité pour toutes et tous ? » par Catherine ROUSSEAU (Fédération des Services Sociaux)
- Présentation des travaux du CADNamurois
- Relance des candidatures pour devenir membre du CADNamurois
- Drink

Charlotte MOUGET,
Première échevine en charge
de la Transition Écologique
Ville de Namur



Recommandation du CADNamurois à la Ville de Namur : signature du Pacte de Milan



Le Pacte de Milan : rappel du contexte

- Les Villes **s'engagent à chercher des solutions** pour mettre un terme à la pauvreté extrême et à la malnutrition, à réduire le gaspillage et à s'adapter au changement climatique.
- Le Pacte **propose** diverses options stratégiques aux villes sous forme d'**actions recommandées**:
 - assurer un environnement propice à une action efficace (gouvernance)
 - promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition
 - assurer l'équité sociale et économique
 - appuyer la production alimentaire
 - approvisionnement et distribution alimentaires
 - prévenir le gaspillage alimentaire



L'accessibilité à une alimentation durable : Une réalité pour toutes et tous ?

par Catherine ROUSSEAU,
Concertation Aide alimentaire Wallonie
Fédération des Services Sociaux



Accessibilité à une alimentation durable : réalité pour toutes et tous ?

Namur,
8 février 2023

Agenda

- **Organisme de concertation wallon de l'aide alimentaire**
- **Aide alimentaire en Région wallonne : quelques repères**
- **L'aide alimentaire ne garantit pas la sécurité alimentaire**
- **Passer de l'aide alimentaire à l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité**

Aide alimentaire : quelques repères

Avec les crises successives, des demandes d'aide alimentaire qui n'ont pas cessé d'augmenter

- env. +30% → 600.000 personnes en Belgique ??
- Diversification des profils
- Non recours

Organisations d'aide alimentaire en Wallonie

- 450 distributions de colis
- 99 épiceries sociales + une dizaine en projet
- 25 restaurants sociaux
- Autres : distribution de café/sandwiches/repas en rue, points soupe, aide alimentaire dans certaines institutions d'accueil, frigos solidaires
- Aide alimentaire également sous forme financière : aide financière/chèques alimentaires
- Source : Répertoire de l'Aide alimentaire (09/2021)
- CPAS/asbl/collectifs : mis à part les CPAS qui disposent de moyens publics (limités), les autres organisations fonctionnent, le plus souvent, à la débrouille, avec des approvisionnements gratuits et du bénévolat.

Comment est organisée l'aide alimentaire ?

L'ALIMENTATION VIENT D'OÙ ?



Des producteurs et fabricants de nourriture



De l'Europe

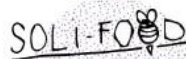
via un fond appelé « Fond européen d'aide aux plus démunis » (FEAD) : production et fabrication de produits à destination des associations d'aide alimentaire



De système de récupération d'invendus comme DREAM : distribution et récupération sur le marché matinal de Bruxelles et auprès d'autres fournisseurs

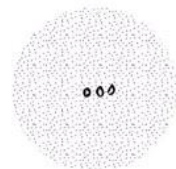


Des supermarchés + des commerces locaux

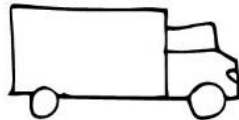


Des achats réalisés par les organisations

comme par exemple SoliFood.be : plate-forme d'achats solidaires ou à des supermarchés classiques



QUI S'OCCUPE DE LA LOGISTIQUE ?

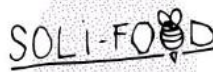


9 Banques alimentaires en Belgique



Des plateformes de collecte et distribution

(Dream, Distridenrées, Soréal, Réveral ...)



Soli-Food

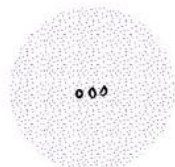
(Wallonie)



Chaque organisation



Bourse aux dons



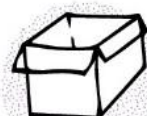
QUI DISTRIBUE LA NOURRITURE ?



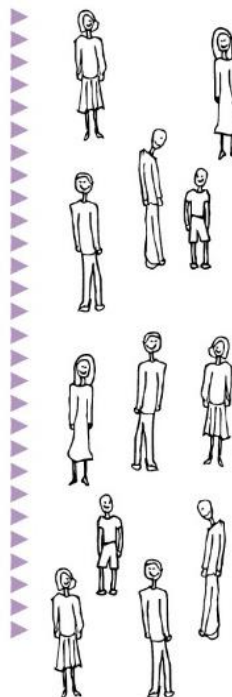
Les épiceries sociales



Les restaurants sociaux et communaux



Les distributions de colis



**L'aide alimentaire, telle qu'elle
est pratiquée, ne permet pas de
garantir la sécurité alimentaire**

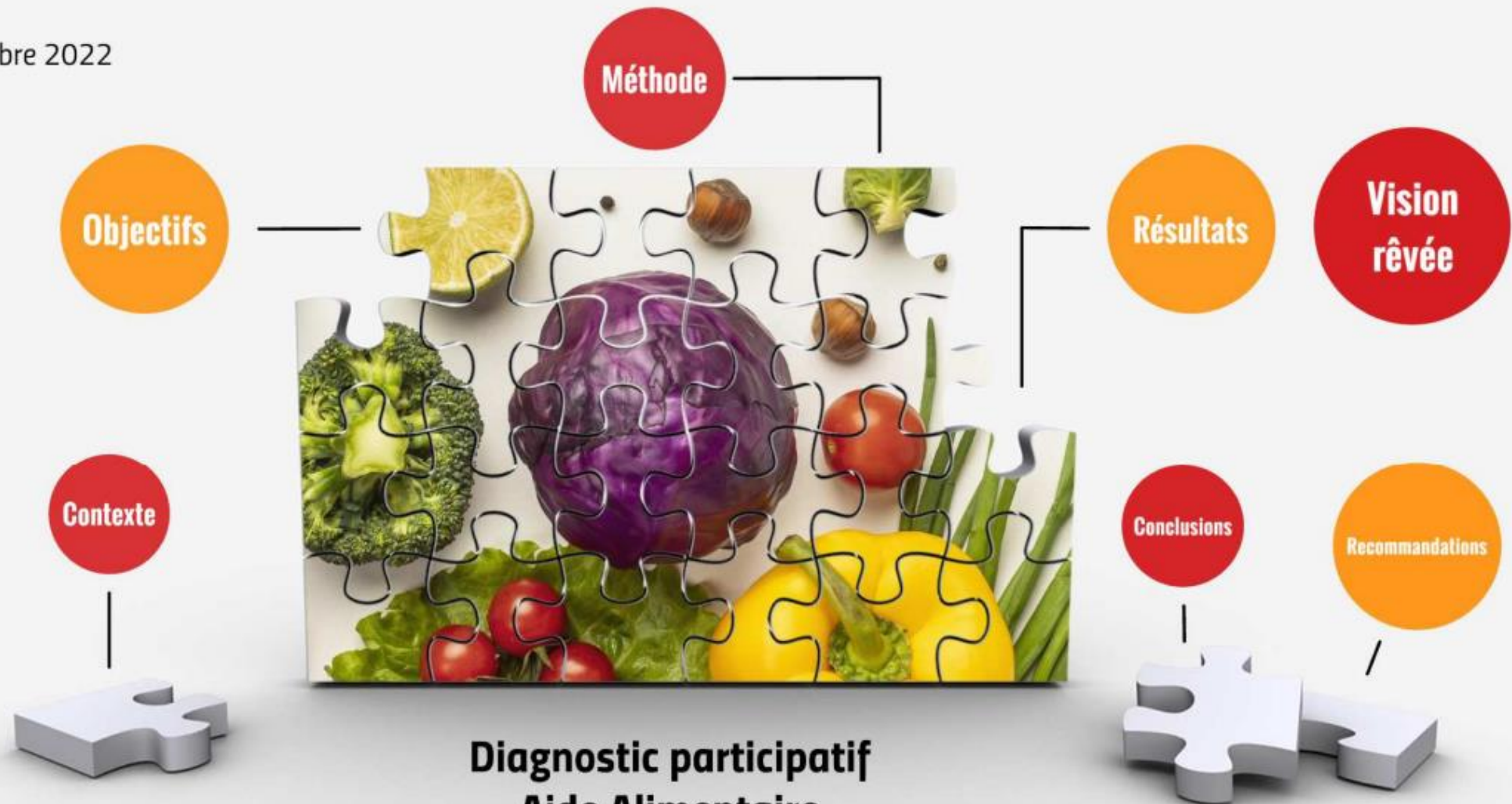
Sécurité alimentaire, de quoi parle-t-on?

//// SOURCE : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC ////

- **Chacun** peut se procurer, **en tout temps, une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs** pour mener une vie saine et active et pour assurer à ses enfants une croissance et un développement adéquats ;
- L'accès **physique et économique** (pouvoir d'achat) à des aliments à un coût raisonnable est garanti ;
- L'accès à une **information simple, fiable et objective** qui permet de faire des choix alimentaires éclairés est assuré ;
- Les aliments accessibles sont **acceptables sur les plans personnels et culturels** ;
- Les aliments sont obtenus par des moyens **socialement acceptables et respectueux de la dignité humaine** ;
- Les aliments sont produits, distribués et consommés d'une manière qui s'inscrit dans un **système agroalimentaire durable** ;
- La production, la distribution et la consommation des aliments reposent sur des **valeurs sociales qui sont justes et équitables**.

**Répondre à l'urgence tout en
s'inscrivant dans une perspective
de sécurité alimentaire**

Novembre 2022



Diagnostic participatif
Aide Alimentaire
Gembloux - Sombreffe



Travail collectif, **PARTICIPATIF** avec tous les publics concernés



Acteurs de l'offre, 1ère ligne,
2ème ligne, autorités publiques



Ménages



Accompagnement Fédération
des Services Sociaux (FdSS) et
Croix-Rouge

Collecte de données quantitatives et qualitatives



Recherche de données socio-économiques



La voix des opérateurs d'aide et institutions



La voix de ménages



Croisement des regards

Analyse partagée des données : état de l'offre / de la demande

Synthèse difficultés et attentes

Co-construction vision rêvée et recommandations



Co-rédaction

MARS 2022 >>>

OPÉRATEURS

- Offre aide alimentaire existante ?
- Difficultés rencontrées sur le terrain ?
- Forces et leviers ?
- Pistes de solution ?

AVRIL >>>

MENAGES

- Alimentation qui correspond aux besoins et préférences ?
- Freins à l'accessibilité ?
- Dispositifs d'aide souhaités ?

MAI >>>

CROISEMENT

- Présentation résultats recherche / groupe, échange
- Évaluation propositions amélioration de l'aide
- Projet multi-facettes : +, - et idées créatives

JUILLET >>>

ANALYSE

- Analyse données socioéconomiques
- La débrouille alimentaire
- Apprentissages vision rêvée : besoins, attentes ?
- Contenu présentation

OCT - NOV

CO-REDACTION

- Rédaction carnet de bord
- Enrichissement collectif
- Préparation d'une présentation multi-voix



Résultats



**Données sur
la population,
le territoire et
les conditions
de vie**



**L'offre d'aide
alimentaire et la
parole des opérateurs**



**La voix du
public**



Le croisement et la vision rêvée



*Avec les
travailleurs
sociaux,
vers plus de
justice sociale !*

RUE GHEUDE 49
1070 BRUXELLES
BELGIQUE

02 223 37 74

INFO@FDSS.BE
WWW.FDSS.BE





Vos questions
Vos réactions



Présentation des travaux du CADNamurois 2020-2022



*Le CADNamurois propose au Collège des recommandations
en matière de politique agro-alimentaire durable
sous la forme de fiches-actions*



NAMUR
CAPITALE

Fiches actions validées par le Collège communal à ce jour

- FA1 – Leviers pour inciter les pouvoirs locaux à rendre leurs marchés publics alimentaires plus durables
- FA2 – Objectifs prioritaires pour la gestion des terres publiques
- FA3 – Publicité et procédure pour la mise à disposition des terres disponibles
- FA4 – Soutenir et stimuler la diversité des fermes en activité
- FA5 – Accompagnement à l'installation et au développement des maraîchers petites surfaces
- FA6 – Définition du système alimentaire durable namurois



NAMUR
CAPITALE

Fiche-action 1 :

Leviers pour inciter les pouvoirs locaux à rendre leurs marchés publics alimentaires plus durables



FAI – Leviers pour inciter les pouvoirs locaux à rendre leurs marchés publics alimentaires plus durables

Objectifs

- Sensibiliser aux enjeux d'une alimentation durable (Green Deal 2.0)
- Sensibiliser à la durabilité des marchés publics alimentaires
- Favoriser le partage de bonnes pratiques

GUIDE POUR UN MARCHÉ PUBLIC D'ALIMENTATION DURABLE

PREMIÈRE PARTIE

NOVEMBRE 2021

MARCHÉS PUBLICS
D'ALIMENTATION
DURABLE

DÉTERMINER
SON BESOIN

CONNAÎTRE
L'OFFRE

DÉFINIR UN
CAHIER DES
CHARGES
DURABLE

LES SPÉCIFICITÉS
LIÉES AUX
PRODUITS
ALIMENTAIRES

EXEMPLES
GÉNÉRAUX



**MANGER
DEMAIN**

L'alimentation durable en Wallonie

FAI – Leviers pour inciter les pouvoirs locaux à rendre leurs marchés publics alimentaires plus durables

Traduction de la fiche en actions concrètes

- Labellisation « cantines durables » en cours pour les 5 cantines des maisons de repos du CPAS et les 22 cantines scolaires
- Révision des marchés publics (repas scolaires, denrées alimentaires) pour augmenter la part de produits locaux



NAMUR
CAPITALE

Fiches-action 2 - 3 - 5 :

- Objectifs prioritaires pour la gestion des terres publiques
- Publicité et procédure pour la mise à disposition des terres disponibles
- Accompagnement à l'installation et au développement des maraîchers petites surfaces



FA2 – Objectifs prioritaires pour la gestion des terres publiques

Objectifs

- Définir des objectifs prioritaires et une méthodologie d'analyse cartographique des terres publiques
- Identifier, par analyse cartographique, les terres publiques disponibles à court terme à Namur
- Procéder aux mises à disposition en faveur de projets nourriciers durables et de proximité
- Elaborer des outils pour faciliter les futures procédures de mise à disposition de terres publiques (arbre décisionnel, charte de bonnes pratiques, ...)



NAMUR
CAPITALE

FA3 – Publicité et procédure pour la mise à disposition des terres disponibles

Objectifs

- Centraliser les informations sur les terres publiques disponibles
- Etablir une liste de diffusion d'opérateurs relais pour transmettre l'information à propos des terres publiques disponibles
- Disposer d'une procédure d'adjudication commune (ajustable selon les situations et contextes) soutenant les projets nourriciers
- Faire en sorte que les terres publiques contribuent à soutenir l'accès à la terre des agriculteurs, dans des productions nourricières locales et durables



NAMUR
CAPITALE

FA5 - Accompagnement à l'installation et au développement des maraîchers petites-surfaces

Objectifs

Ancrer de façon stable un réseau de producteurs maraichers urbains et péri-urbains (à proximité des mangeurs) en vue de développer un maillage de petits producteurs :

- d'une part en préservant de la vocation nourricière des parcelles qualitatives de la Ville en centre urbain;
- d'autre part en réalisant les investissements pour les équipements essentiels des parcelles mises à disposition (eau, électricité, ...)

Remarque : cette fiche a été éditée au départ du modèle du projet "Les jardins d'à côté » et vise à répliquer ce modèle

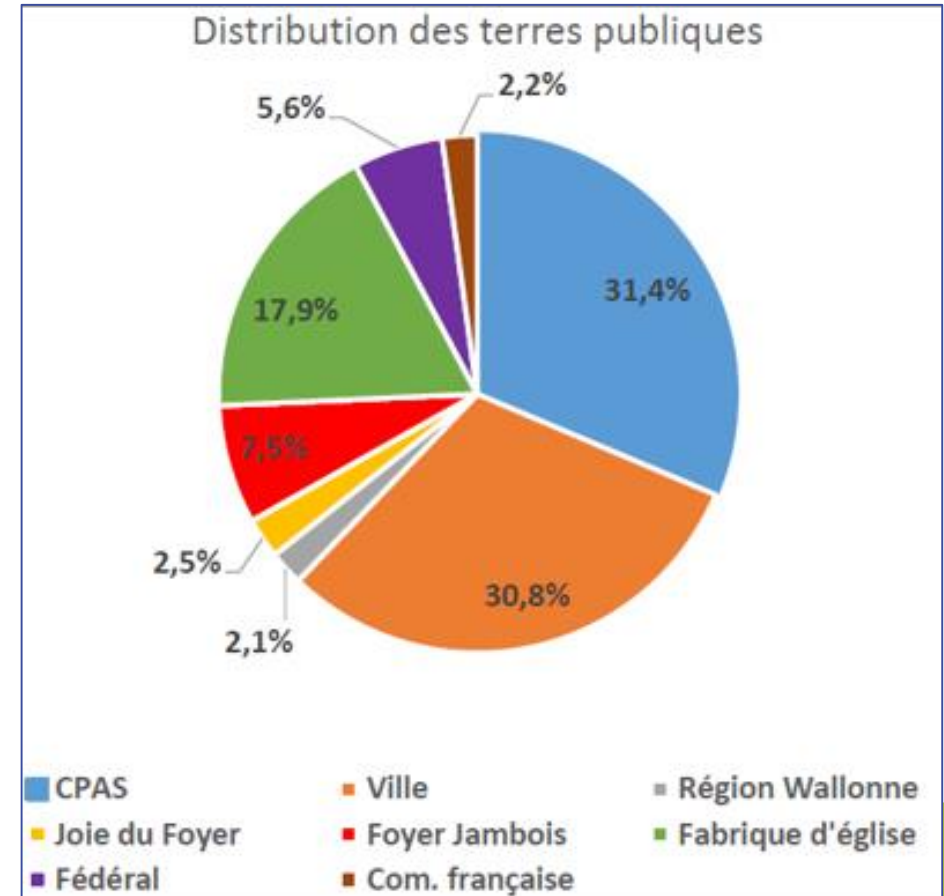


FA2 - FA3 - FA5 liées à la gestion des terres publiques

Traduction des fiches : analyse cartographique des terres publiques

Conclusions :

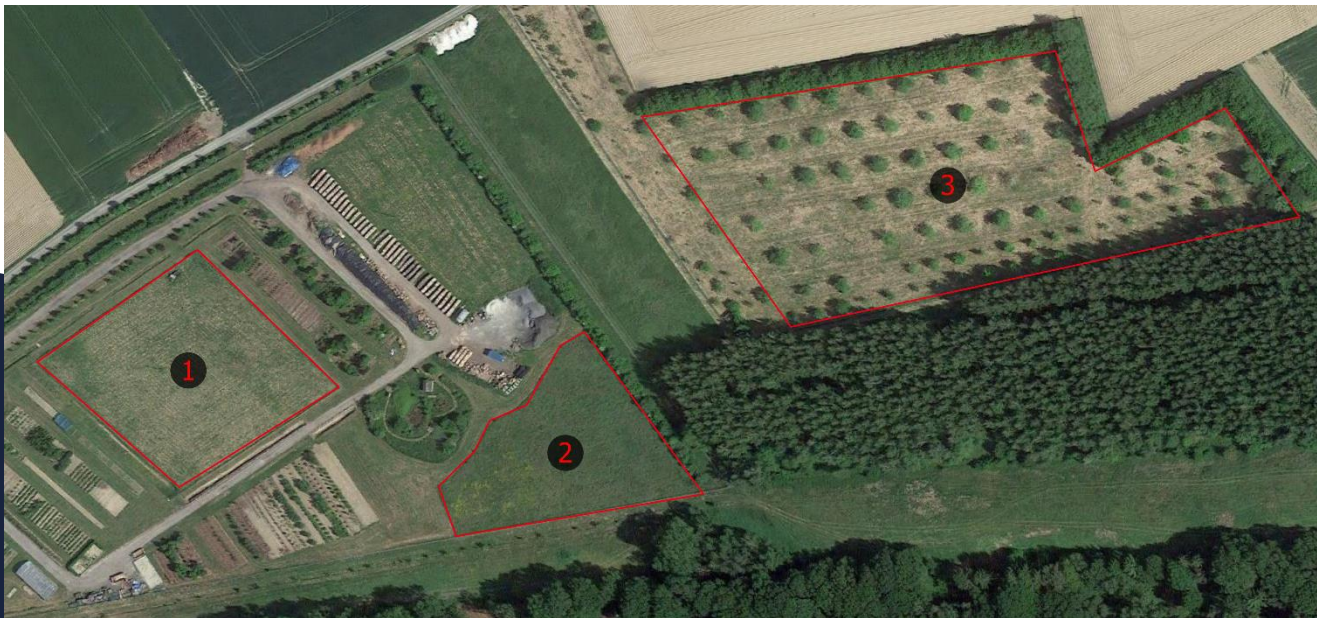
- Mise à disposition des 2 parcelles prioritaires (à Temploux et Bouge)
- Veille sur l'échéance des baux pour anticiper les « remises en location »
- Etablissement d'une charte de bonnes pratiques pour les futures mises à disposition (critères à insérer, liste de diffusion, ...)



FA2 - FA3 - FA5 liées à la gestion des terres publiques

Traduction des fiches : mise à disposition des parcelles de Temploux

- Mise à disposition de 2,65 ha de parcelles
- Prise en gestion par Terre-en-Vue via un commodat de 15 ans
- Mise en place de projets nourriciers, durables et de proximité
- **Appel à exploitants ouvert jusqu'au 31/03 : info@terre-en-vue.be**



FA2 - FA3 - FA5 liées à la gestion des terres publiques

Traduction des fiches : mise à disposition des parcelles de Bouge

- Acquisition de 10 ha de terres agricoles à Bouge via le Comité d'acquisition
- Mise en place de projets nourriciers, durables et de proximité
- **Appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 28/02 :**
<https://www.namur.be/appel-bouge>



NAMUR
CAPITALE

FA2 - FA3 - FA5 liées à la gestion des terres publiques

Traduction des fiches : mise à disposition des parcelles de Bouge



Le développement durable en Wallonie

Que cherchez-vous ? [YouTube](#) [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE STRATÉGIE THÈMES APPELS À PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SPW ACTUALITÉS AGENDA

Accueil / Alimentation durable / Relocaliser l'alimentation en Wallonie



Relocaliser l'alimentation en Wallonie

Relocalisation alimentaire et circuit court sont les maîtres-mots de trois appels à projets lancés par la Wallonie dans le cadre du Plan National pour la Reprise et la Résilience (financé par l'Union européenne). Ils visent à soutenir le développement de nouvelles filières agroalimentaires sur le territoire wallon, ainsi que la création d'outils manquants au sein des filières existantes.



AAP N°1 : candidature de la Ville pour équiper les parcelles de Bouge et la future halle maraîchère et les mettre en lien



Future halle maraîchère sur le site Novia



Fiche-action 4 :

Soutenir et stimuler la diversité des fermes en activité



FA4 – Soutenir et stimuler la diversité des fermes en activité

Objectifs

- S'assurer qu'une filière existe et qu'elle est « solide » puis informer les producteurs et les mobiliser pour les amener à répondre à ces besoins nourriciers.
- Mettre une partie des parcelles ou d'exploitation de producteur(s) à disposition d'un producteur/éleveur qui exerce un autre type d'activité.
- Inciter/communiquer sur la possibilité de faire des embauches ou partenariats pour diversifier les activités des exploitations.



NAMUR
CAPITALE

- **Fiche-action 6**
Définition du concept
de « système alimentaire durable »



Définition commune d'un système alimentaire durable



■ Qu'entend-t-on par système alimentaire durable ?

Un système alimentaire durable assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales permettant aux générations futures d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, selon la FAO, ces systèmes doivent :

- permettre la protection de la biodiversité et des écosystèmes ;
- être accessibles et culturellement acceptables ;
- être économiquement loyaux et réalistes ;
- être sûrs, fournir des produits nutritionnellement adéquats et bons pour la santé ;
- optimiser l'usage des ressources naturelles et humaines, notamment en réduisant les pertes et les gaspillages.



Définition commune d'un système alimentaire durable



- Cadre de référence pour les travaux du CADNamurois
- Suite apportée par la Ville suivant les recommandations du CADNamurois ?
 - Définition approuvée par le Collège communal
 - Recommandation aux services de suivre la définition dans le cadre de leurs missions via un Communiqué interne
 - Appui de cette recommandation dans la publication mensuelle destinée au personnel communal



NAMUR
CAPITALE



Vos questions
Vos réactions



Devenir membre
du CADNamurois :
pourquoi pas vous?
Les candidatures sont ouvertes!



Devenir membre du Conseil agroalimentaire durable namurois : pourquoi?



- Vidéo de présentation



NAMUR
CAPITALE

Devenir membre du CADNamurois : comment?

Rappel

Fin juin 2023, fin du mandat de 2 ans des membres actuels (renouvellement du mandat possible)

Passage de 2 à 3 personnes par catégorie

→ **total de 24 personnes, de juin 2023 à juin 2025**

Les engagements des membres:

- 4 réunions/an
- engagement pour 2 ans
- lecture des documents en amont des réunions
- participation active
- Retour sur les PV, les propositions,...



Devenir membre du CADNamurois

Parlez-en autour de vous! 😊

Comment candidater ?

Via formulaire en ligne

→ www.namur.be/candidatures-cadnamurois

Date limite de remise des candidatures: 3 avril 2023



NAMUR
CAPITALE

Devenir membre du CADNamurois

Comment les membres seront-ils choisis parmi les candidats?

- La Ville choisira 1 membre par catégorie, l'autre/les 2 autres seront choisis par les membres actuels ainsi que les candidats → **Election participative !**

Une soirée d'élections aura lieu à la salle de la **Maison des Citoyens (Hôtel de Ville)** :

- **le 17 avril à 19.00** pour les représentants des catégories suivantes : Pouvoirs publics, Education/Formation, Recherche, Secteur associatif impliqué dans les thématiques de santé et précarité;
- **le 18 avril à 19.00** pour les représentants d'organismes issus du secteur/groupe d'acteurs de la chaîne alimentaire (Producteurs, Transformateurs, Distributeurs, Consommateurs);
- pour une entrée en fonction en juin 2023.

Possibilité aussi de manifester son intérêt pour prendre part uniquement aux groupes de travail, ponctuellement.





Vos questions
Vos réactions





*Merci
pour votre attention!*



NAMUR
CAPITALE